



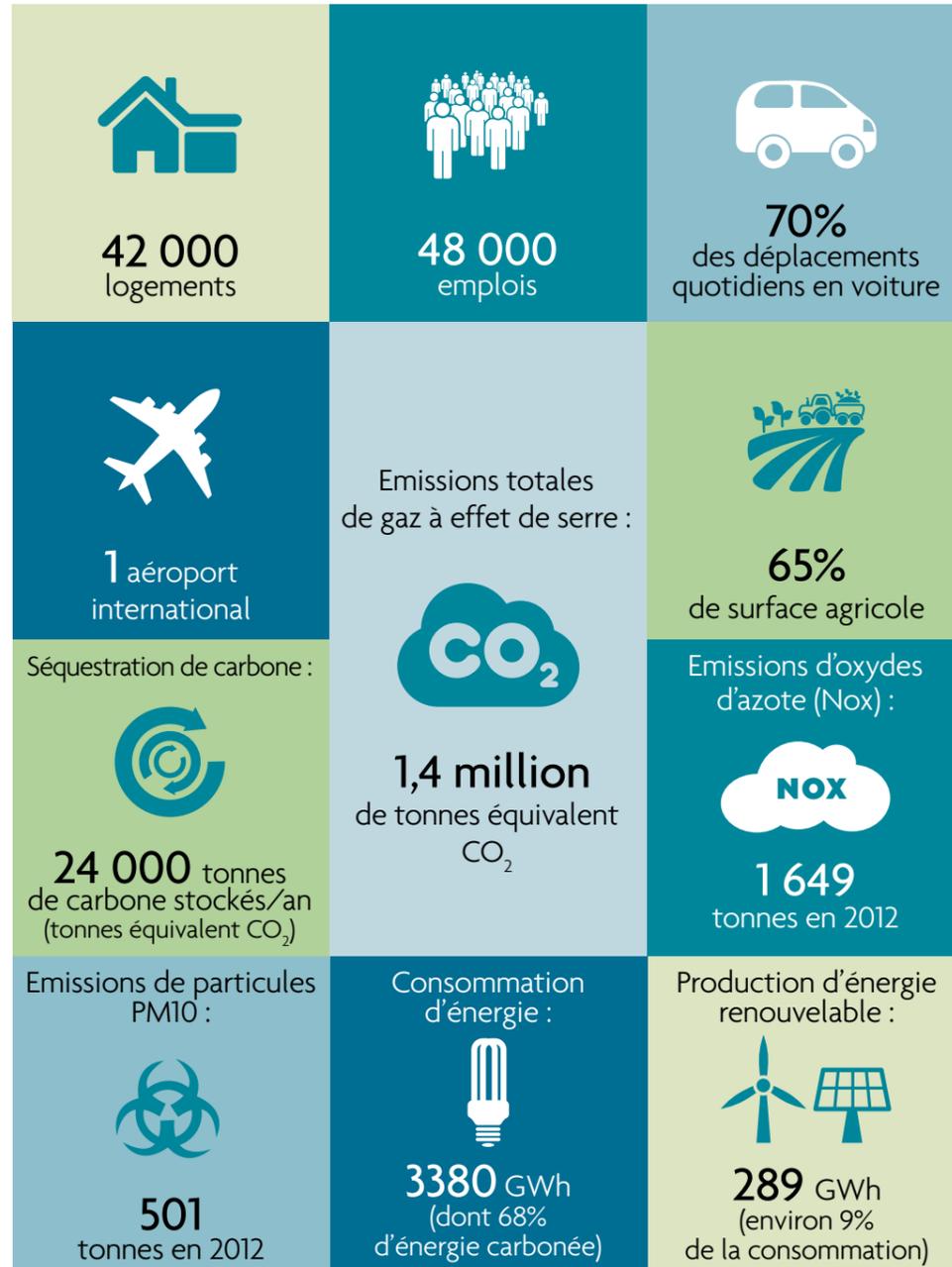
**PLAN
CLIMAT
AIR
ENERGIE
TERRITORIAL**

BEAUVAISIS
2020-2026





QUELQUES CHIFFRES-CLÉS DU TERRITOIRE DU BEAUVAISIS



LE BEAUVAISIS N'EST PAS ÉPARGNÉ PAR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Des **périodes de canicule plus fréquentes** et plus longues (42°C enregistrés à Beauvais le 25 juillet 2019)



Feux de champs dans le Beauvaisis, été 2019

- Une **augmentation des températures** moyennes annuelles (+ 1°C entre 1954 et 2017)
- Une **baisse du nombre de jours de gel** (- 10 jours constatés depuis 1954)
- Des épisodes de **pluies plus intenses** (inondations, coulées de boues)



Inondations à Beauvais en 2016

- Un **coût de l'énergie** qui augmente continuellement en raison de l'épuisement des ressources fossiles

UNE ACCÉLÉRATION À VENIR DE CES PHÉNOMÈNES

Avec des conséquences sur notre budget

- Une augmentation des polices d'assurance (dégâts matériels causés par les phénomènes climatiques)
- Une hausse des factures énergétiques (chauffage, carburant)

Avec des conséquences sur notre santé

- Des pics de pollution de l'air plus importants
- Des pathologies respiratoires et cardiovasculaires

Avec des conséquences sur notre environnement

- Des pénuries d'eau
- Une perte de la biodiversité et des rendements agricoles



UN PLAN CLIMAT, C'EST QUOI ?

- Une **obligation réglementaire**
- Une traduction locale d'enjeux nationaux et internationaux (notamment la limitation du réchauffement climatique à 2°C d'ici à 2100)
- Une couverture géographique aux 53 communes de l'agglomération du Beauvaisis
- Une durée de **6 ans** (2020-2026)
- Un **engagement de tous les acteurs du territoire** (les collectivités territoriales, les associations, les organisations professionnelles, les structures institutionnelles, les entreprises, l'Etat, les habitants, les bailleurs sociaux, les syndicats mixtes, etc.)

4 FINALITÉS

- 1 Limiter les émissions de gaz à effet de serre (responsables du réchauffement climatique)
- 2 Augmenter la production locale d'énergies renouvelables et réduire la consommation énergétique
- 3 Améliorer la qualité de l'air
- 4 Adapter le territoire au changement climatique

UNE CONSTRUCTION EN PLUSIEURS ÉTAPES



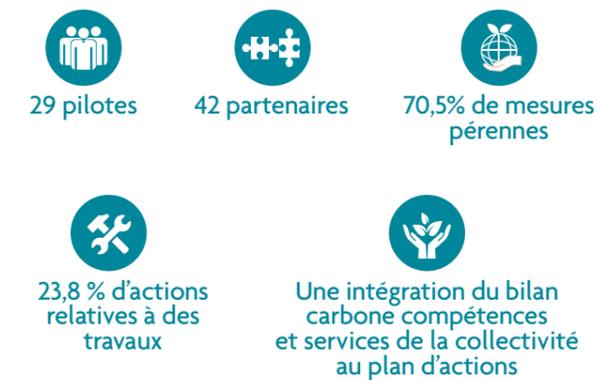
Séquestration carbone dans la forêt de Hez-Froidmont

Le plan définitif a été adopté par le conseil communautaire le 11 décembre 2020.

Tous les documents finaux du plan climat air énergie territorial sont consultables sur le site internet de l'agglomération : <http://www.beauvaisis.fr/developpement-durable/pcaet-document-final.html>



BREF PORTRAIT DU PLAN CLIMAT



LES IMPACTS ATTENDUS

Une réduction de 24% des émissions de gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques

Une réduction de 13% des consommations énergétiques

Une augmentation de la production locale d'énergies renouvelables de 48%

Une augmentation de la séquestration du carbone de 57%

6 THÈMES RETENUS

Bati / Energies renouvelables / Transports / Aménagement du sol / Economie circulaire / Gouvernance

112 MESURES RÉPARTIES EN 24 AXES STRATÉGIQUES



THEME 1 : LE BATI



CONTEXTE

Plus l'isolation d'un bâtiment est performante et plus sa consommation d'énergie est faible. Au-delà des économies financières générées, l'impact environnemental est réduit en matière de rejets atmosphériques.

AMBITION

Réduire la consommation énergétique des logements, des écoles, des bureaux, des entreprises, des hôpitaux etc.

9 ACTIONS

ACTION 1. PÉRENNISER LES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU PARC DE LOGEMENT INDIVIDUEL EXISTANT

- Mesure 1-a :** Favoriser les programmes d'amélioration de l'habitat individuel existant
- Mesure 1-b :** Rendre plus accessibles le renouvellement et l'acquisition de moyens de chauffage au bois plus propres
- Mesure 1-c :** Informer sur l'auto-construction et l'auto-réhabilitation accompagnée



Réhabilitation d'une maison individuelle

ACTION 2. FACILITER LA CONNAISSANCE DES DISPOSITIFS D'AIDES AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DANS LE PATRIMOINE PRIVÉ

- Mesure 2-a :** Expérimenter sur le Beauvaisis le guichet unique de l'habitat créé par la région des Hauts-de-France
- Mesure 2-b :** Faciliter la connaissance des dispositifs d'aides aux travaux de rénovation énergétique pour les entreprises
- Mesure 2-c :** Soutenir un club des ambassadeurs habitat énergie

ACTION 3. DÉVELOPPER L'INTERVENTION SUR L'HABITAT SOCIAL

- Mesure 3-a :** Coordonner une mission architecturale et urbaine dans le cadre du NPNRU 2014-2024 des quartiers Argentine et Saint-Lucien
- Mesure 3-b :** Pérenniser les travaux d'amélioration du parc de logement locatif social

Mesure 3-c : Inciter les bailleurs sociaux à porter des projets de panneaux photovoltaïques sur leurs parcs

Mesure 3-d : Inciter les bailleurs sociaux à utiliser des matériaux biosourcés dans le cadre de la construction de logements

ACTION 4. DÉVELOPPER L'INTERVENTION SUR LES COPROPRIÉTÉS PRIVÉES

Mesure 4-a : Observer et accompagner les copropriétés privées

ACTION 5. DÉVELOPPER L'HABITAT PARTICIPATIF/PARTAGÉ/INTERGÉNÉRATIONNEL

Mesure 5-a : Accompagner l'offre d'habitat participatif/partagé

Mesure 5-b : Favoriser la création d'une coopérative citoyenne de production locale d'énergie renouvelable

ACTION 6. DÉVELOPPER L'INTERVENTION SUR LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS PUBLICS

Mesure 6-a : Renforcer la performance énergétique des bâtiments publics

Mesure 6-b : Réaliser un contrat de performance énergétique multifluide sur le patrimoine de l'agglomération et de la ville de Beauvais

Mesure 6-c : Valoriser les travaux de rénovation énergétique en primes certificats d'économie d'énergie



Extension et réhabilitation de l'école maternelle de Goincourt (considération thermique et énergétique)

ACTION 7. CONDUIRE UN TRAVAIL SUR LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR DANS TOUS LES BÂTIMENTS PUBLICS

Mesure 7-a : Prendre appui sur le programme aère toit et accompagner l'ensemble des communes-membres

ACTION 8. AGIR SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Mesure 8-a : Poursuivre l'amélioration de l'efficacité énergétique du réseau d'éclairage public de l'ensemble du territoire intercommunal

Mesure 8-b : Avoir un éclairage de nuit plus rationalisé sur le domaine privé

ACTION 9. RENFORCER LA CONNAISSANCE ET L'ÉDUCATION AUX BONNES PRATIQUES

Mesure 9-a : Renforcer la sensibilisation et l'éducation auprès des enfants

Mesure 9-b : Renforcer les conseils et l'information auprès des particuliers

Mesure 9-c : Organiser la signature d'une charte environnement & développement durable auprès des commerçants et des artisans



Conduite d'un marché global de performance énergétique pour rénover une soixantaine de bâtiments publics

THEME 2 :

LES ENERGIES RENOUVELABLES




CONTEXTE

Les énergies renouvelables sont celles issues de matières premières disponibles dans la nature qui se reconstituent aussi rapidement qu'elles ont été utilisées (le soleil, le vent, l'eau, les déchets organiques, la chaleur de la terre). Les énergies fossiles ne sont pas renouvelables puisque leurs stocks ne se renouvellent pas dans le temps aussi vite qu'ils ont été utilisés.

AMBITION

Diversifier les moyens de production énergétique.

6 ACTIONS

ACTION 10. IMPLIQUER ET SENSIBILISER À LA CONNAISSANCE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

- Mesure 10-a :** Organiser des réunions publiques ayant trait aux énergies renouvelables
- Mesure 10-b :** Étudier le recours aux énergies renouvelables pour les projets de construction ou de rénovation relevant du parc immobilier public
- Mesure 10-c :** Accompagner des maîtres d'œuvre pour des solutions environnementales ambitieuses
- Mesure 10-d :** Réaliser une boîte à outils à destination des plus petites communes de l'agglomération

ACTION 11. ENCOURAGER LA CRÉATION DE RÉSEAUX DE CHALEUR

- Mesure 11-a :** Valoriser le premier réseau de chaleur et en créer un second sur la ville de Beauvais
- Mesure 11-b :** Identifier les potentiels de réseaux de chaleur dans toutes les autres communes de l'agglomération

ACTION 12. ENCOURAGER LES PROJETS AUTOUR DE LA BIOMASSE

- Mesure 12-a :** Accompagner les porteurs de projet privés et publics autour de la biomasse

ACTION 13. ENCOURAGER LES PROJETS AUTOUR DE L'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE

- Mesure 13-a :** Accompagner les porteurs de projet privés et publics autour de l'électricité renouvelable

ACTION 14. ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DE LA MÉTHANISATION

- Mesure 14-a :** Encourager le déploiement d'unités de méthanisation
- Mesure 14-b :** Soutenir un projet R&D de biométhanisation sur la base de culture d'algues
- Mesure 14-c :** Sensibiliser à l'intérêt des projets de méthanisation agricole auprès des populations

ACTION 15. FAVORISER LES CIRCUITS COURTS ÉNERGÉTIQUES

- Mesure 15-a :** Valoriser les énergies de récupération et de chaleur fatale
- Mesure 15-b :** Piloter une étude sur l'autoconsommation électrique à la ZAC de Ther de Beauvais



500 m² de panneaux photovoltaïques au Haras du Bois d'Argile à Berneuil-en-Bray



Méthanisation à la ferme, Verderel-lès-Sauqueuse

THEME 3 :

LES TRANSPORTS




CONTEXTE

L'intermodalité est l'utilisation de plusieurs modes de transport au cours d'un même déplacement (par exemple, vélo puis train).

AMBITION

Réduire les besoins en déplacements et faciliter les alternatives à la voiture individuelle.

6 ACTIONS

ACTION 16. ENCOURAGER LE DÉPLOIEMENT DES PLANS DE MOBILITÉS

- Mesure 16-a :** Accompagner les plans de mobilités des entreprises
- Mesure 16-b :** Tirer parti du plan de mobilités des trois collectivités

ACTION 17. IMPULSER DES CHANGEMENTS DE PRATIQUES EN MATIÈRE DE MOBILITÉ

- Mesure 17-a :** Créer un service public du covoiturage à l'échelle de l'agglomération
- Mesure 17-b :** Promouvoir des outils de mobilités partagées

- Mesure 17-c :** Faciliter la mobilité inclusive
- Mesure 17-d :** Valoriser des vacances plus près de son lieu d'habitation
- Mesure 17-e :** Conforter les bourgs-relais de l'agglomération par des services de proximité, y compris mobiles
- Mesure 17-f :** Organiser des événements «mobilité durable»
- Mesure 17-g :** Expérimenter un système de vélos-cargos pour les clients des grandes surfaces commerciales périphériques de Beauvais

ACTION 18. AGIR SUR L'ESPACE PUBLIC ET LES USAGES

- Mesure 18-a :** Mettre en œuvre la charte en faveur d'un retour du vélo à Beauvais
- Mesure 18-b :** Poursuivre l'aménagement de la Trans'Oise sur le territoire de l'agglomération
- Mesure 18-c :** Avoir un meilleur partage des espaces publics dans le centre-ville de Beauvais
- Mesure 18-d :** Développer le parc de stationnements vélos dans Beauvais
- Mesure 18-e :** Promouvoir les plans de déplacements des établissements scolaires
- Mesure 18-f :** Favoriser l'éducation au vélo
- Mesure 18-g :** Aider les habitants de Beauvais à l'achat de vélos
- Mesure 18-h :** Qualifier l'offre en activités de pleine nature sur le territoire



Parc à vélos de Beauvais

ACTION 19. AGIR SUR L'OFFRE ET FACILITER L'INTERMODALITÉ

- Mesure 19-a :** Améliorer l'offre en transport urbain et rural
- Mesure 19-b :** Encourager l'usage des transports en commun vers l'aéroport de Beauvais-Tillé
- Mesure 19-c :** Poursuivre le projet d'aménagement du pôle d'échanges multimodal de Beauvais
- Mesure 19-d :** Améliorer la liaison ferrée entre Beauvais et Paris
- Mesure 19-e :** Avec le barreau Creil/Roissy, avoir une liaison ferrée Creil/Beauvais optimisée et efficace



Aménagement d'un pôle d'échanges multimodal organisé autour de la gare de Beauvais

ACTION 20. ENGAGER L'AÉROPORT DE BEAUVAIS-TILLÉ DANS UN PROGRAMME DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

- Mesure 20-a :** Inscrire l'aéroport de Beauvais-Tillé dans une démarche de labellisation airport carbon accreditation

ACTION 21. ACCOMPAGNER LA CONVERSION DES FLOTTES DE VÉHICULES VERS DES SOLUTIONS MOINS ÉMISSIVES

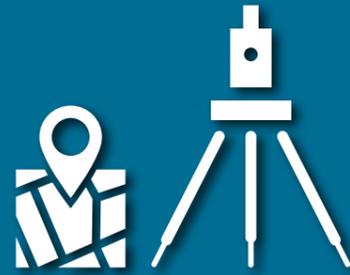
- Mesure 21-a :** Aider à la conversion au bioéthanol et au gaz naturel pour véhicules
- Mesure 21-b :** Renouveler le parc de bus urbain aux motorisations différenciées
- Mesure 21-c :** Faciliter le repérage de l'ensemble des bornes électriques du territoire intercommunal



Déploiement d'un outil de covoiturage à l'échelle de l'agglomération de Beauvais

THEME 4 :

L'AMENAGEMENT DU SOL




CONTEXTE

La séquestration du carbone est le processus qui capte et stocke le carbone de l'atmosphère dans le système sol/plante. Ce captage peut être naturel (dans les forêts, les prairies ou dans les sols sous forme d'humus) ou artificiel (notamment dans les matériaux dits biosourcés). Planter des arbres ou utiliser du bois dans la construction (sous réserve de replanter après les coupes) permet d'augmenter la séquestration du carbone.

AMBITION

Atténuer les effets du changement climatique.

10 ACTIONS

ACTION 22. S'APPUYER FORTEMENT SUR LES DOCUMENTS TERRITORIAUX DE PLANIFICATION

- Mesure 22-a :** Etablir un schéma de cohérence territoriale prenant en compte l'ensemble des enjeux climat air énergie
- Mesure 22-b :** Elaborer un plan local d'urbanisme intercommunal habitat et déplacements
- Mesure 22-c :** Diversifier les contours en périphéries

- Mesure 22-d :** Mettre en place un schéma d'aménagement et de gestion des eaux
- Mesure 22-e :** Mettre en place un schéma d'aménagement et de développement commercial de l'agglomération

ACTION 23. RENFORCER LA GESTION DES EAUX PLUVIALES

- Mesure 23-a :** Mettre en place un schéma directeur de gestion des eaux pluviales
- Mesure 23-b :** Entretien et restaurer les fossés
- Mesure 23-c :** Favoriser la réutilisation des eaux pluviales

ACTION 24. PROTÉGER LES POPULATIONS PAR RAPPORT À LA CHALEUR ET À L'EFFET ALBÉDO

- Mesure 24-a :** Poursuivre l'augmentation de la végétalisation et la diminution de la minéralité en centres-villes
- Mesure 24-b :** Mettre en place des points d'eau publics

ACTION 25. PRÉSERVER L'EAU POTABLE, LES EAUX DE SURFACE ET LES EAUX SOUTERRAINES

- Mesure 25-a :** Réduire l'impact des débordements des réseaux unitaires
- Mesure 25-b :** Mener une étude prospective sur les besoins d'irrigation à venir en agriculture
- Mesure 25-c :** Encourager les formations en ingénierie écologique

ACTION 26. RÉDUIRE LE RISQUE D'ÉROSION ET DE RUISSELLEMENT

- Mesure 26-a :** Protéger, développer et entretenir les haies
- Mesure 26-b :** Proposer du conseil aux agriculteurs et aux élus sur l'érosion et le ruissellement

ACTION 27. RÉDUIRE LE RISQUE D'INONDATION

- Mesure 27-a :** Réviser le plan de prévention des risques d'inondation de la vallée du Thérain
- Mesure 27-b :** Améliorer la gestion des cours d'eau sur le long terme
- Mesure 27-c :** Favoriser l'infiltration des eaux pluviales

ACTION 28. EVALUER LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET CLIMATIQUES

- Mesure 28-a :** Etablir un registre dédié à l'adaptation au changement climatique
- Mesure 28-b :** Consolider les connaissances sur les risques liés à l'arrêt du pompage de la nappe phréatique par Spontex et Viskase
- Mesure 28-c :** Prioriser en temps réel les alertes et la gestion des risques éventuels



Ecoquartier de Bailleul sur Thérain



Initiation d'un schéma directeur de gestion des eaux pluviales

ACTION 29. RÉDUIRE LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ISSUS DE L'AGRICULTURE

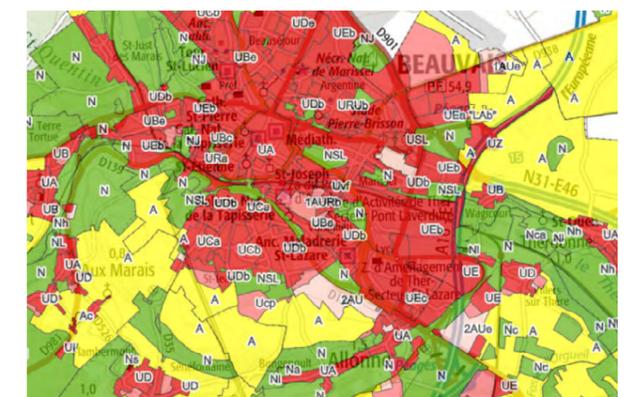
- Mesure 29-a :** Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments agricoles
- Mesure 29-b :** Inciter les agriculteurs à une réduction des intrants
- Mesure 29-c :** Stocker et traiter les effluents issus des élevages agricoles
- Mesure 29-d :** Optimiser les agroéquipements

ACTION 30. LIMITER LA POLLUTION DE L'AIR EXTÉRIEUR INDUITE PAR LE BRÛLAGE DES DÉCHETS À L'AIR LIBRE

- Mesure 30-a :** Alerter sur les conséquences du brûlage des déchets
- Mesure 30-b :** Mettre à disposition des outils de broyage à l'ensemble des communes-membres

ACTION 31. FAVORISER LES GESTIONS DIFFÉRENCIÉES

- Mesure 31-a :** Sensibiliser les différents publics au développement de la permaculture et à l'intérêt de la biodiversité
- Mesure 31-b :** Offrir des plants ou des graines aux habitants du Beauvaisis
- Mesure 31-c :** Favoriser la généralisation des toitures végétalisées pour les nouveaux projets de construction ou de rénovation



Lutter contre la surchauffe climatique via l'ajustement des documents d'urbanisme



THEME 5 :

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



CONTEXTE

L'objectif de l'économie circulaire est de produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation, les gaspillages de ressources et la production de déchets.

AMBITION

Renforcer les circuits courts.

4 ACTIONS

ACTION 32. RENFORCER LE LIEN ENTRE LA FORMATION ET L'EMPLOI LOCAL EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Mesure 32-a :** Inscrire le Beauvaisis dans un plan d'investissement dans les compétences 100% inclusion
- Mesure 32-b :** Accompagner la montée en compétences des professionnels du bâtiment
- Mesure 32-c :** Favoriser les éco-matériaux

ACTION 33. PROMOUVOIR L'ATTRACTIVITÉ ET LE POTENTIEL ÉCONOMIQUE LOCAL DU TERRITOIRE

- Mesure 33-a :** Amplifier la démarche d'écologie industrielle territoriale du Beauvaisis
- Mesure 33-b :** Valoriser une culture-territoire sur le Beauvaisis
- Mesure 33-c :** Encourager les projets portés par le pôle territorial de coopération économique «Emergence Beauvaisis»

ACTION 34. VALORISER LE RÉEMPLOI, LA RÉUTILISATION, LE RECYCLAGE

Mesure 34-a :

Maîtriser les consommations et le suivi de matières premières au sein des trois collectivités

Mesure 34-b :

Améliorer la cession ou la revente d'objets non utilisés et éviter les dépôts sauvages

Mesure 34-c : Intervenir au niveau des process des entreprises pour une valorisation des déchets

Mesure 34-d : Créer un repair café

Mesure 34-e : Poursuivre la formation des gardiens des déchetteries au réemploi

Mesure 34-f : Installer des boîtes à dons sur l'ensemble de l'agglomération

Mesure 34-g : Renforcer la récupération et la valorisation des invendus des supermarchés

Mesure 34-h : Disposer des poubelles de tri sélectif sur l'espace public



Recyclerie de Crèvecœur-le-Grand

ACTION 35. DÉVELOPPER ET STRUCTURER DES FILIÈRES COURTES ALIMENTAIRES LOCALES

Mesure 35-a : Engager un contrat de transition écologique « Beauvaisis : territoire de transition agricole et alimentaire »

Mesure 35-b : S'attacher à la production locale

Mesure 35-c : S'attacher à la transformation et à la valorisation

Mesure 35-d : S'attacher à la distribution locale

Mesure 35-e : S'attacher à la consommation locale

Mesure 35-f : S'attacher à la réduction des déchets alimentaires produits sur le territoire



CARTOGRAPHIE

Le territoire de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis comporte :



53 communes



101 874 habitants

dont plus de 58 000



à Beauvais





Pour l'avenir de notre monde, Beauvais agit pour la planète !

Conscients de la réalité du changement climatique et de ses conséquences sur notre quotidien, nous sommes de plus en plus nombreux à souhaiter agir pour freiner cette évolution inquiétante qui menace le futur de notre planète et notre qualité de vie. Approuvé lors du conseil communautaire du 11 décembre 2020, le Plan Climat Air Énergie Territorial entre aujourd'hui dans sa phase d'application : 112 mesures, réparties en 24 axes stratégiques et 6 grands thèmes, ont été adoptées.

Tous ensemble, que nous soyons simple citoyen, membre d'une association ou d'une organisation professionnelle, que nous représentions une collectivité territoriale, une entreprise, un établissement public..., nous pouvons agir pour atteindre les objectifs que nous avons fixés, collectivement, pour le Beauvaisis :

- réduire de 24% les émissions de gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques,
- réduire de 13% nos consommations énergétiques,
- augmenter la production locale d'énergies renouvelables de 48%,
- et augmenter la séquestration du carbone de 57%.

Nous avons la volonté et les moyens d'agir ! Unissons nos envies et nos énergies afin de gagner ce combat pour une économie de proximité et un développement sobre en carbone, pour un environnement préservé et une société bienveillante.

Ensemble, relevons le défi de la transition énergétique et écologique !

Caroline Cayeux,

Maire de Beauvais

Présidente de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis

